

LES BONNES PRATIQUES DE L'UNESCO *EN MATIÈRE D'USAGE ET D'AGRICULTURE DURABLES*



Développement d'une agriculture durable dans les Oasis du Sud (Maroc)

La civilisation millénaire qui vit dans la Réserve de biosphère des Oasis du Sud Marocain, avec ses connaissances locales, a toujours travaillé la terre de manière durable. Bien que fragile, le système de production des oasis a toujours répondu aux besoins de la population locale. Dans ce contexte, le palmier dattier est une culture emblématique du territoire. Plusieurs actions ont été mises en place pour permettre un développement durable des populations locales tout en conservant l'environnement, comme une stratégie de développement agricole (2008-2020), une approche de gestion intégrée des ressources en eau, la restauration des agroécosystèmes de la région du Drâa-Tafilalet, entre autres.

L'agriculture durable en Italie

Ces cinq réserves de biosphère présentent un large éventail d'habitats : le delta du Pô, l'Apennin toscan-émilien, les Alpes de Ledro et Judicaria, la Sila et les îles toscanes. La préservation de ces paysages est primordiale non seulement pour la biodiversité locale, mais aussi pour une gastronomie centenaire reposant sur des ingrédients locaux, tels que le parmigiano reggiano ou le jambon de Parme. Pour célébrer ce patrimoine écologique, social et culturel unique, ces cinq réserves de biosphère ont créé UPVIVIUM, une initiative qui récompense les producteurs et les restaurateurs qui maintiennent en vie des pratiques traditionnelles et durables et qui promeuvent des produits garantis « zéro kilomètre » (aliments produits, vendus et consommés localement) et qui préservent la biodiversité élevée et cultivée.

Les efforts de la ville d'Aya au Japon en matière d'agriculture écologique

La Réserve de biosphère d'Aya est la plus grande forêt à feuillage persistant qui subsiste au Japon, où vivent et se développent de nombreuses espèces endémiques japonaises. La ville d'Aya a mis en œuvre des mesures de promotion régionales qui assurent la coexistence Town”, “Promulgation habitants, utilisant des moyens tels que la collaboration avec l'agricobects Natural Ecosystems” cultivée depuis plus d'un demi-siècle sur la base de la « Promulgatio protection de la nature dans la ville d'Aya », de la « Promulgation de l promotion de l'agriculture qui respecte les écosystèmes naturels » et paysage de la ville d'Aya ».



ACT
for biodiversity

